

*Interpellation présentée par le député:  
M. Eric Stauffer*

*Date de dépôt: 28 novembre 2005  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Mesure d'assainissement des bâtiments publics et privés pollués par le gaz Radon, notamment, les écoles et les crèches**

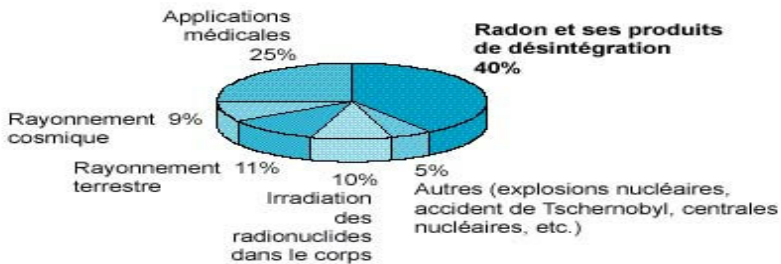
En Suisse, le radon est, après le tabagisme, la cause principale du cancer du poumon. Le risque du cancer du poumon augmente avec le nombre d'atomes de radon présent dans l'air d'un espace clos et avec la durée pendant laquelle on respire cet air. Les produits de désintégration du radon s'accumulent dans le tissu pulmonaire et l'irradient. Des décennies peuvent s'écouler entre l'irradiation du tissu pulmonaire et l'apparition d'un cancer du poumon.

Environ 7 millions de personnes vivent en Suisse. **Près de 70'000 d'entre eux meurent chaque année dont 17'000 des suites d'un cancer.** Le cancer du poumon fait environ 2'700 victimes chaque année dont environ 300 cas peuvent être attribués au radon.

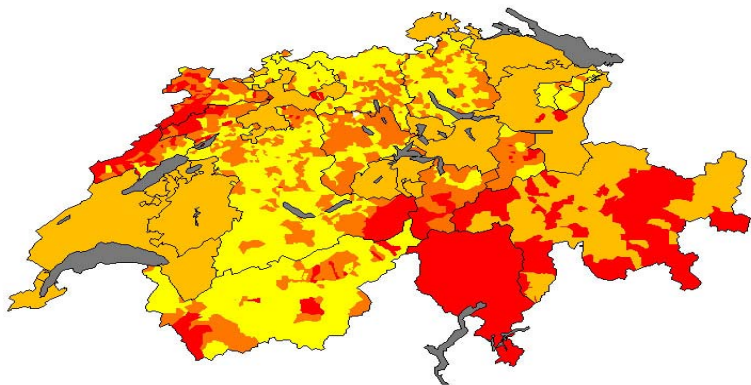
Le radon est responsable d'environ 40% de l'irradiation subie par la population en Suisse

## Rayonnements en Suisse

Source: Radioactivité de l'environnement et doses de rayonnements en Suisse, OFSP, 2003



### Radon dans les bâtiments



- Risque radon élevé
- Risque radon moyen
- Risque radon léger à moyen

Source : Office Fédéral de la Santé publique

**Question :** Quelles mesures le gouvernement a-t-il pris pour assainir en urgence les bâtiments publics et privés pollués par le gaz radon, notamment les écoles et les crèches ? Étant entendu que la norme acceptable se situe en dessous de 400 Bq par mètre cube (source Office fédéral de la santé publique).